AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0138
FR0004254035-FS0040

16 janvier 2018

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

EULER HERMES GROUP

(Euronext Paris)

1- Par courrier reçu le 16 janvier 2018, la société Allianz SE (Koeniginstrasse 28, 80802 Munich, Allemagne) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 15 janvier 2018, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société EULER HERMES GROUP et détenir individuellement 6 996 372 actions EULER HERMES GROUP représentant autant de droits de vote, soit 16,41% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions EULER HERMES GROUP sur le marché par la société Allianz SE dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée qu'elle a initiée sur les actions de cette société[2].

A cette occasion, la société Allianz SE **n'a franchi directement et indirectement aucun seuil** et détient, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 33 861 402 actions EULER HERMES GROUP représentant autant de droits de vote, soit 79,41% du capital et des droits de vote de cette société, selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Allianz France[3]	26 864 230	63,00
Allianz SE	6 996 372	16,41
Allianz Argos 14 GmbH[3]	0	-
Investitori SGR S.p.a.[3]	800	ns
Total Allianz SE	**33 861 402**	**79,41**

2- La déclaration d'intention de la société Allianz SE figure dans la note d'information établie à l'occasion de l'offre susvisée[4] (article 223-17 III du règlement général).

[1] Sur la base d'un capital composé de 42 641 635 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Cf. notamment D&I 218C0086 du 11 janvier 2018 et D&I 218C0092 du 12 janvier 2018.
[3] Société contrôlée au plus haut niveau par la société Allianz SE.
[4] Cf. notamment D&I 218C0086 du 11 janvier 2018 et note d'information ayant reçu le visa n°18-010 en date du 11 janvier 2018.